

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 993

présenté par
M. Bazin

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« autorisation »

insérer le mot :

« préalable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.